

Chère Madame, cher Monsieur,

La Communauté Urbaine du Grand Reims nous a confié la délégation de service public de distribution d'eau potable avec la marque locale **EAU DU GRAND REIMS** par **Veolia**.

Vous recevez aujourd'hui la facture du 1^{er} semestre 2020 estimée sur la base de 50% de votre consommation de l'année précédente. En fin d'année, après le relevé de votre compteur vous recevrez la facture de régularisation.

Le relevé des compteurs sera effectué une seule fois/an au cours des mois de octobre à novembre.

Cette facture tient compte des nouvelles dispositions tarifaires de notre engagement envers le Grand Reims qui a souhaité maintenir les tarifs identiques à ceux appliqués en 2019.

Seule la part de l'abonnement revenant à notre société est payable d'avance et vous est exceptionnellement facturée ici pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

L'abonnement vous sera facturé par semestre lors de votre prochaine facture.

Nous restons à votre disposition :

- www.service.eau.veolia.fr.
- En téléchargeant notre application Veolia Service Client disponible sur Android Play Store ou Apple Store
- En nous écrivant à Veolia Eau, TSA 60120, 37911 Tours CEDEX 09
- En prenant RDV sur le site www.service.eau.veolia.fr.

Je vous prie d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur



Thierry FAUQUET